



## Instructions aux animateurs d'ateliers

### Objectifs des ateliers

Les objectifs premiers des ateliers thématiques de groupe sont :

- de faire participer/donner la parole à aux participants du colloque non communicants (via présentation orales ou affiche/poster) mais qui ont des problèmes, expériences, exemples (bon ou mauvais), solutions, projets à exposer ;
- d'essayer, autant que possible, de faire émerger des problèmes à régler, des perspectives d'actions, des demandes, des recommandations et de partager ou proposer des solutions.

### Mission de l'animateur

Le rôle de l'animateur est :

- de préparer à l'avance l'atelier de façon à identifier les pistes, idées, oppositions et les quelques personnes clé à y convier afin de gérer convenablement les travaux de l'atelier ;
- de présenter en 2 mn le thème de son atelier en plénière en donnant envie aux congressistes de s'y joindre (25 à 40 personnes selon les thèmes) ;
- lors de l'atelier, d'introduire en 10 mn maximum le thème et lancer des pistes de réflexions avant de donner la parole à la salle. En aucun cas l'animateur ne doit monopoliser la parole : c'est un facilitateur ;
- d'animer le débat, le rendre vivant et constructif, modérer au besoin les oppositions de vues, faire émerger des problèmes à régler, des perspectives d'actions, des demandes, des recommandations, partager ou proposer des solutions ;
- de faire une courte restitution (5 mn) en session plénière ;
- de rédiger l'article de synthèse devant être publié dans les actes du colloque.

Pour tous compléments d'information sur ce sujet : [coordination@naturalite.fr](mailto:coordination@naturalite.fr)

Plus d'informations et d'actualités sur  
[www.naturalite.fr](http://www.naturalite.fr)

